

ARRÊTÉ N° 2025-03

RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION

L'Administrateur provisoire de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement intérieur de la cellule d'écoute et de la commission d'instruction ;

ARRÊTE

Article 1

La commission d'instruction est composée de :

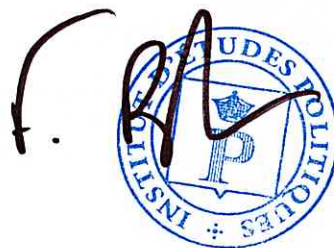
- Mme Gaëlle CHEVALIER, Secrétaire générale ;
- Mme Mathilde GUITTET, Responsable des affaires juridiques et marchés ;
- M. Renaud THIELE, Maître de conférences associé.

Article 2

La Secrétaire générale et l'Administrateur provisoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 4 février 2025.

Franck BIGLIONE,
Maître de Conférences,
Administrateur provisoire



DATE D'AFFICHAGE ET PUBLICATION : 6/02/2025